Image not found or type unknown

Suspension de allocations familiales

Par **Hélène briseis**, le **09/04/2021** à **11:20**

Bjr la caf m'as suspendu me allocations familiales pour mes 3enfant. Je repris la vie commun avecin marié. Je déclare sa le 1.03.2021.sins la je suis suspendu. Je reçue aucan lettre e auchan personne e venue chez mois. Cesce je peux faire

Par **youris**, le **09/04/2021** à **11:55**

bonjour,

votre message est difficilement compréhensible, que vient faire auchan dans votre message.

vous pouvez vous renseigner auprès de votre CAF, je vous conseille de prendre rendez-vous dans leurs locaux pour connaître les raisons de cette suspension.

la CAF n'a pas toujours besoin de se rendre chez vous pour contrôler votre situation.

voir ce lien :

https://www.caf.fr/allocataires/droits-et-prestations/connaitre-vos-droits-selon-votre-situation/j-ai-une-question-sur-ma-situation-d-allocataire/je-souhaite-faire-une-reclamation-a-la-caf

salutations

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés